

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juin 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1892)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE876

présenté par
M. Peiro, rapporteur

ARTICLE 29

A la première phrase de l'alinéa 31, substituer à la première occurrence du mot:

"les",

les mots:

"un délai de".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.